

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2012 - Convocation du 21 juin 2012

Compte rendu affiché le 6 juillet 2012

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, M. RACHAS, M. BUFFARD, MIle COIN, M. GUENNAT, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS, M. FODDIS, Mme ARTETA-

CRISTIN.

Absents représentés

Présents :

M. AUROY par M. BUFFARD; Mme CHIGNARD par Mme GLATARD, MIle FERNANDES par Mile COIN; Mile ROGER par M. RACHAS; Mme CORSET

par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	22

Objet : Appel à projet : cession et projet de réhabilitation du Vieux Château

Dans le plan de mandat, figure le projet de réhabilitation du Vieux Château. Un point complet avait été fait lors de la séance du Conseil Municipal en date du 26 novembre 2009.

La Commission Urbanisme a par ailleurs travaillé sur cette opération complexe pour aboutir à un cahier des charges qui va servir de base à un appel à projet.

Une Commission Générale s'est réunie le 25 juin 2012 pour la proposition de cahier des charges.

Le Conseil Municipal à la majorité (7 abstentions) :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de l'Urbanisme,
- VU le Budget Primitif,
- VU la Commission Urbanisme et la Commission générale du 25 juin 2012,
- VU le cahier des charges proposé pour servir de base à un appel à projet pour le programme de réhabilitation du Vieux Château,
- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer l'appel à projet qui sera diffusé sous les formes réglementaires,
- DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif,
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 02/07/2012
- Publication ou affichage le 2/07/2012

- Fait à Neuville sur-sagne, le 2 juillet 2012 Jean-Claude OLINER, Maire.

Pour extrait conforme,



Neuville-Sur-Saône, le 28 juin 2012 Le Maire, Jean-Claude DLLIVIER.

Hôtel de Ville - BP 0135 69582 NEUVILLE-SUR-SAÔNE Cedex

Téléphone: 04 72 08 70 00 Télécopie: 04 78 91 26 92 www.mairie-neuvillesursaone.fr courriel: accueil@mairie-neuvillesursaone.fr